

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2020

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Budget ville – exercice 2020 – approbation de la décision modificative n°3Rapporteur : Isabelle Drancy

Il est proposé par cette décision modificative n°3 de modifier les crédits budgétaires comme suit :

	BP 2020	DM 1	DM 2	DM 3	Total budget 2020
Recettes de fonctionnement	45 250 000 €	430 000 €	313 000 €	- €	45 993 000 €
Dépenses de fonctionnement	45 250 000 €	430 000 €	313 000 €	- €	45 993 000 €
Recettes d'investissement	32 323 000 €	7 885 000 €	90 000 €	- €	40 298 000 €
Dépenses d'investissement	32 323 000 €	7 885 000 €	90 000 €	- €	40 298 000 €

Cette décision modificative prévoit une hausse de la dotation aux amortissements financée par une baisse équivalente du virement complémentaire à la section d'investissement à hauteur de 280 000 €.

L'estimation de dotation aux amortissements est impactée et augmentée de 280k€ en cours d'année du fait de l'application, pour la première année, du prorata temporis dans le calcul des dotations d'amortissement, qui intègrent les acquisitions de l'année en cours.

Une stabilité de la section de fonctionnement :**En dépenses :**

- + 280 000 € de dépenses de dotation aux amortissements,
- - 280 000 € de virement complémentaire à la section d'investissement.

Une stabilité de la section d'investissement :**En recettes :**

- + 280 000 € de recettes de dotation aux amortissements
- - 280 000 € de virement complémentaire de la section de fonctionnement

Cette décision modificative n'impacte pas l'autofinancement.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la décision modificative n°3 au budget de la Ville, exercice 2020, mentionnée dans le tableau annexé.